

Engagement #23 : La démarche Territoires d'engagement

<p style="text-align: center;">Date de début et de fin de l'engagement</p> <p style="text-align: center;">Printemps 2021 – Décembre 2023</p> <p style="text-align: center;">Ministère porteur</p> <p style="text-align: center;">Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales</p> <p style="text-align: center;">Agence Nationale de la Cohésion des Territoires</p>
--

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Transformer durablement les modes de travail au sein des collectivités locales, pour soutenir l'engagement des citoyens et fabriquer les politiques locales avec les habitants.

Quel est l'engagement ?

Accompagner pendant 3 ans les collectivités locales qui s'engagent dans la démarche, à travers le financement de formations, d'accompagnements au changement et de projets de coopération emblématiques.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

La démarche Territoires d'engagement est une réussite, si, au bout des 3 ans d'accompagnement, des savoir-faire et compétences ont été acquis durablement au sein de la collectivité (élus, services, partenaires), pour faire de la coopération et de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

L'engagement vise, à l'échelle des territoires, au plus près de la population, à multiplier pour les citoyennes et les citoyens les occasions de participer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques qui les concernent.

Il vise en outre à faire évoluer en profondeur les relations entre les habitants et leurs institutions, dans une logique de coopération, venant renforcer et redynamiser la démocratie représentative locale.

Informations supplémentaires

Budget de l'engagement : l'accompagnement de chaque collectivité peut mobiliser jusqu'à 100 000€ par an, pendant 3 ans.

La démarche Territoires d'engagement s'articule étroitement avec la plateforme www.territoires-en-commun.fr

Jalons d'activités avec un livrable vérifiable

- L'objectif 2021 – 2024 est de faire entrer entre 10 et 20 collectivités chaque année dans la démarche Territoires d'engagement.

Informations de contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Matthieu Angotti

matthieu.angotti@anct.gouv.fr

Morgane Lursaki

morgane.luraski@anct.gouv.fr

ANCT

Direction Générale Déléguée

Appui opérationnel et stratégique

Autres acteurs impliqués

La démarche Territoires d'engagement s'appuie sur de multiples partenariats, avec des acteurs publics et privés, pour mener les formations, accompagnements et projets sur les territoires.